



MISE AU POINT

FONCTIONNEMENT DU C.E

Faut-il en rire ou en pleurer ? La CFTC est-elle prête à tout pour essayer d'exister à Saint Lazare ? Et cela jusqu'à tirer sur l'ambulance ? Atterrant!

Quel étonnement de la part de la CFTC, qui a signé un accord validant la disparition des CE locaux et qui fait campagne sur une centralisation des œuvres sociales, d'exiger l'ouverture du bureau CE !

Quelle habitude, ce syndicat n'est pas à son 1^{er} retournement de veste en s'octroyant la prime de fin d'année due à la contestation et la lutte des gilets jaunes alors que ce même syndicat rejette ouvertement ces modes d'actions ! La lutte, la contestation ... la CFTC ?!

Bravo, la CFTC s'intéresse enfin au quotidien des salarié.e.s! Pendant plusieurs années et des centaines de questions abordées par la CGT en réunion, la CFTC St Lazare n'a jamais évoqué d'éventuelles problématiques, ni écrit aucun tract...ce réveil soudain serait-il lié à la proximité des élections ?

Amalgame, il est faux de dire que le CE a disparu. La CFTC semble penser que le CE ne se résume qu'à ses seules œuvres sociales. Comme vous le savez (on l'espère), la défense des intérêts collectifs et individuels des salarié.e.s est au centre de nos missions et préoccupations au quotidien.

PENDANT PLUSIEURS SEMAINES LE CE ET LES ŒUVRES SOCIALES ONT FONCTIONNÉ AVEC 2 PERSONNES AU LIEU 7 (plus de 200 heures en moins par mois). UNE PORTE D'APPARENCE CLOSE NE VEUT PAS DIRE QU'IL NE S'Y PASSE RIEN DERRIÈRE ET NOUS AVONS RÉPONDU À CHACUNE DE VOS DEMANDES (en devant prendre en compte les contraintes liées au CSE).

Historique des dernières semaines :

- 31/12/18 Départ du secrétaire du C.E (20h/mois) - 10/01/19 Départ « imprévu » de la secrétaire administrative (120h/mois)

- 21/01/19 Démission de la trésorière (20h/mois) - Absence pour maladie d'un élu (20h/mois) + les vacances des derniers restants

Hasard du calendrier, le 08/02/2019, s'est tenue la réunion CE que nous attendions pour réattribuer les rôles et mettre en place un fonctionnement de transition en attendant la mise en place du CSE.

Après nomination du nouveau secrétaire et du nouveau trésorier, le C.E a décidé de mettre en place des permanences régulières.

NOUS NE VOUS DEMANDONS PAS DE « NOUS REJOINDRE » CAR NOUS NE SOMMES PAS EN CAMPAGNE À CE SUJET MAIS N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOUTENIR EN NOUS FAISANT PART DE VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS.